

ACCOCHAPE ALW FINITION

Résine époxydique en phase aqueuse perméable à la vapeur d'eau à faible émission de COV et sans CMR

DOMAINES D'EMPLOI

- Peinture de finition pour l'ACCOCHAPE ALW.

DEFINITION

- Très faible teneur en COV selon ISO 16000 : **Classé A+**
- Perméable à la vapeur d'eau.
- Bonne tenue aux UV.
- Bonne résistance à l'abrasion.

CARACTERISTIQUES

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| ➤ Classement AFNOR | Famille I / Classe 6b |
| ➤ Nature du produit | Epoxy bi-composant en phase aqueuse |
| ➤ Rapport pondéral A/B | 20,5 / 100 |
| ➤ Coloris | Nuancier RAL* |
| ➤ Densité à 23°C | 1,43 environ |
| ➤ Extrait sec en poids | 64 % |
| ➤ Extrait sec en volume | 48 % |
| ➤ Brillance | ≥ 70 |
| ➤ Durée pratique d'utilisation à | 20°C 2 heures |

*Certains coloris peuvent nécessiter la mise en œuvre de couches supplémentaires.

Impacts sanitaires :

Directive COV 2010 N°2004/42/CE du 21/04/04 et substances dangereuses.

Catégorie Annexe II A / j / PA

Taux de COV < 140 g/l

Exempt de formaldéhyde, acétaldéhyde, toluène et xylène.

Etiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (Arrêté du 19 avril 2011) :



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Certifié ISO 9001

PROCES VERBAUX

- Classement de réaction au feu, rapport N° L060186 du 24/08/2010, LNE Bfl-s1
- Perméabilité à la vapeur d'eau, rapport N° 2352-6-904, CEBTP Transmission à la vapeur d'eau : ITV=38 g/m².24h

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

- L'ACCOCHAPE ALW sera propre, cohérent, humide et non suintant (nous consulter). Il sera nettoyé ou dégraissé.

Conditions d'application

- Températures pendant l'application et la polymérisation (ambiante, du support et des produits) : + 10°C minimum à +30°C maximum (avec 3°C au-dessus du point de rosée pour le support.)
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR
- Afin d'obtenir un résultat esthétique optimum, compte-tenu de la nature du produit, il est important, durant l'application et le séchage, d'avoir une aspiration basse ainsi qu'une ventilation appropriée des locaux : la vapeur d'eau produite par le séchage du film peut ainsi être dégagée du local traité.

Application

- Après avoir versé le composant A dans le composant B, mélanger les deux composants à l'aide d'un agitateur mécanique.
- Appliquer à l'aide d'un rouleau 10-12mm. Application possible au pistolet airless.
- Consommation : 200 à 250 g / m² / couche
- **NOTE** : L'application doit se faire dans des locaux ventilés pour éviter la saturation de l'air ambiant qui provoque des défauts de surface du film. La ventilation doit être maintenue pendant le séchage afin de permettre l'évaporation de l'eau contenue dans le film.

Tableau des consommations

	Epaisseur	Consommation	Nombre de couches
ACCOCHAPE ALW FINITION	140 à 175 µm / couche	~ 200 à 250 g / m ² / couche	2 couches

Ces consommations sont théoriques et peuvent varier suivant la porosité et la rugosité du support, les conditions climatiques, la méthode d'application et la couleur choisie.

Finition à rugosité contrôlée

- Incorporer 10 parties de sable (nous consulter) dans la deuxième couche.

Mise en service

	+ 20°C et 60% HR
Délai recouvrement min	12 h
Délai recouvrement max	72 h
Circulable piéton	24 h
Contact chimique (*)	7 jours

La température ambiante du subjectile, l'hygrométrie relative et l'épaisseur du film sec influent de façon significative sur les durées de séchage.

(*) inclus le contact avec l'eau, la condensation et le 1er nettoyage

Certifié ISO 9001

Nettoyage du matériel ➤ Avant durcissement à l'eau.

CONDITIONNEMENT


- En kit de 5 kg (Composant A : 0,85 kg / Composant B : 4,15 kg)
- En kit de 20kg (Composant A : 3,40 kg / Composant B : 16,60 kg)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité.

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant deux ans à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé

	
INTERDESCO 134 AVENUE DE LA GARE 21 220 GEVREY-CHAMBERTIN	
19	
EN 13813	
Matériau pour chapes à l'usage interne dans les bâtiments	
Réaction au feu :	Bfl-s1
Résistance à l'usure (BCA) :	AR 0,5
Force d'adhérence :	B 1,5
Résistance à l'impact :	IR 6

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.

Certifié ISO 9001